

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version 2.0      Date de révision: 11/03/2020      Numéro de la FDS: 600000000056      Date de dernière parution: 10/30/2017  
Date de la première parution: 10/30/2017

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : DYBP  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible  
No. CAS : 1068-27-5

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street  
Elyria OH 44035 USA

Unit 3 – 363 Broadway, Suite 324  
Winnipeg, MB R3C 3N9 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300  
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887  
CANUTEC (24h): 1-613-966-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):  
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Initiateurs de polymérisation

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version 2.0      Date de révision: 11/03/2020      Numéro de la FDS: 600000000056      Date de dernière parution: 10/30/2017  
Date de la première parution: 10/30/2017

---

Peroxydes organiques : Type B

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.  
H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour éteindre l'incendie.  
P370 + P380 + P375 + P378 En cas d'incendie: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.  
P391 Recueillir le produit répandu.

#### Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P410 Protéger du rayonnement solaire.  
P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 40 °C/ < 104 °F.  
P420 Stocker séparément.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version 2.0      Date de révision: 11/03/2020      Numéro de la FDS: 600000000056      Date de dernière parution: 10/30/2017  
Date de la première parution: 10/30/2017

---

### Autres dangers

Inconnu.

---

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Nature chimique : Peroxyde organique  
Liquide

Nom de la substance : di-tert-butyl 1,1,4,4-tetramethylbut-2-yn-1,4-ylene diperoxide

No. CAS : 1068-27-5

Synonymes : Donnée non disponible

### Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène	1068-27-5	<= 100

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

---

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.  
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas de contact avec la peau : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Retirez les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer. Le produit se consume violemment. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la surface de l'eau. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, : Utiliser un équipement de protection personnelle.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

- équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Nettoyer immédiatement les déversements. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

---

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter le choc et le frottement. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré. Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers. Éviter le confinement. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

- nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Se laver à fond après manipulation.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Protéger de toute contamination.
- Conditions de stockage sûres : Eviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Garder dans le contenant original.  
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.
- Température d'entreposage recommandée : < 40 °C
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

---

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Mesures d'ordre technique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre ABEK

### Protection des mains

Matériau : butylcaoutchouc  
Délai de rupture : 480 min  
Épaisseur du gant : 0.5 mm

Matériau : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : 480 min  
Épaisseur du gant : 0.4 mm

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

- Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.  
S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune pâle
- Odeur : caractéristique
- pH : Donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : < 8 °C
- Point/intervalle d'ébullition : Sans objet Décomposition
- Point d'éclair : 88 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet  
Remarques: Donnée non disponible
- Auto-allumage : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un auto-chauffant. La substance ou le mélange n'est pas clas-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version 2.0      Date de révision: 11/03/2020      Numéro de la FDS: 600000000056      Date de dernière parution: 10/30/2017  
Date de la première parution: 10/30/2017

---

		sé(e) comme pyrophore.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.88 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	:	non établi(e)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	80 °C SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. Peroxyde organique

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

- Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.  
Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.  
Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter le confinement.
- Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur
- Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu
- 

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

#### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Composants:**

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version 2.0      Date de révision: 11/03/2020      Numéro de la FDS: 600000000056      Date de dernière parution: 10/30/2017  
Date de la première parution: 10/30/2017

---

### Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Composants:

#### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Produit:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### Composants:

#### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Mutagénéicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-  
fère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

### Composants:

#### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version 2.0      Date de révision: 11/03/2020      Numéro de la FDS: 600000000056      Date de dernière parution: 10/30/2017  
Date de la première parution: 10/30/2017

---

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Remarques: Donnée non disponible

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 150 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 d  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### **Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Autres informations**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

Remarques : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

- Toxicité pour les poissons : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en semi-statique  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 5.31 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 6.17 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type d'essai: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.88 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type d'essai: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC: > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type d'essai: Inhibition de la respiration de boues activées  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

- Biodégradabilité : Résultat: Non rapidement biodégradable  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène:**

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 6.5

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### **UNRTDG**

No. UN : UN 3101  
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE B, LIQUID  
(2,5-DIMETHYL-2,5-DI-(tert-BUTYLPEROXY)HEXYNE-3)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 5.2

#### **Code IMDG**

No. UN : UN 3101  
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE B, LIQUID  
(2,5-DIMETHYL-2,5-DI-(tert-BUTYLPEROXY)HEXYNE-3)  
Classe : 5.2  
Risque subsidiaire : 1  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 5.2 (1)  
EmS Code : F-J, S-R  
Polluant marin : oui

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN	:	UN 3101
Nom d'expédition	:	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE B, LIQUIDE (DIMÉTHYL-2,5 BIS (tert-BUTYLPEROXY)-2,5 HEXYNE-3)
Classe	:	5.2
Risque subsidiaire	:	1
Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes	:	5.2 (1)
Code ERG	:	146
Polluant marin	:	oui

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Produits chimiques PBT au Canada** : Ce produit contient les composants suivants qui sont inscrits sur la LIS et qui sont classés comme substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) sous la LCPE: diperoxyde de di-tert-butyle et de 1,1,4,4-tétraméthylbut-2-yne-1,4-ylène

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW)	:	En conformité avec les inventaires
TSCA (US)	:	Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
AICS (AU)	:	En conformité avec les inventaires
DSL (CA)	:	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
ENCS (JP)	:	En conformité avec les inventaires
ISHL (JP)	:	En conformité avec les inventaires
KECI (KR)	:	En conformité avec les inventaires
PICCS (PH)	:	En conformité avec les inventaires
IECSC (CN)	:	En conformité avec les inventaires

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 11/03/2020

#### Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DYBP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/30/2017
2.0	11/03/2020	600000000056	Date de la première parution: 10/30/2017

---

(États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F